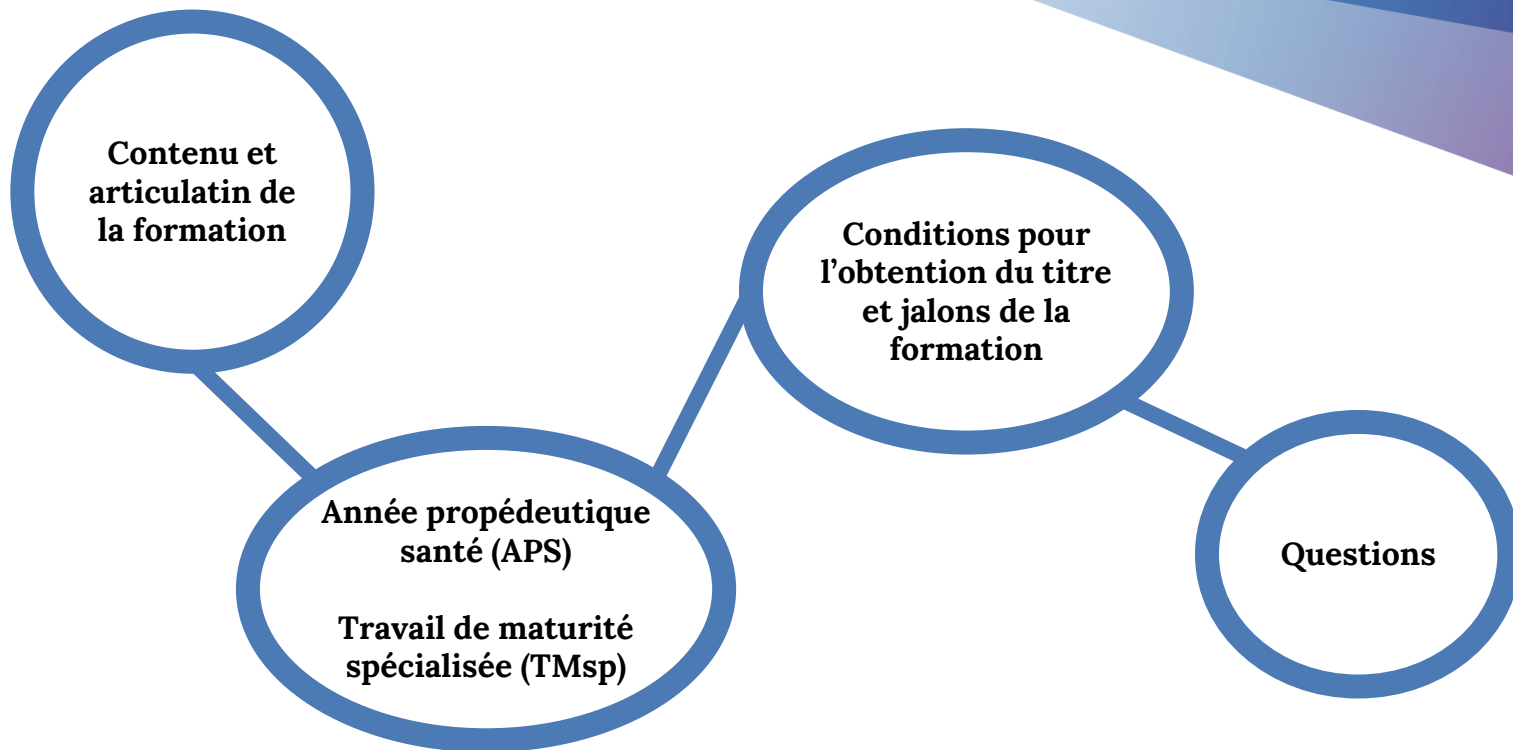


Maturité spécialisée santé (MSSA) – Année 2026-2027

Rentrée HESAV – mercredi 9 septembre 2026

Marie-Laure Favre, Adjointe
Office de l'enseignement gymnasial

Présentation



Maturité spécialisée santé (MSSA)

Volée 2026-2027

105 candidates et candidats à la MSSA

**en année propédeutique santé (APS) à la Haute
école de santé – Vaud (HESAV)**

de 14 gymnases

Contenu de la formation

Formation professionnalisante visant à développer

les compétences pré-professionnelles dans le domaine de la santé,
nécessaires à l'entrée en formation Bachelor dans une haute école
spécialisée de la santé

Elle permet de

- Acquérir, approfondir et renforcer des connaissances de base essentielles dans le domaine de la santé.
- Acquérir une expérience professionnelle dans le secteur socio-sanitaire et dans le monde du travail en général.
- Confirmer son choix d'orientation dans le domaine de la santé et dans l'une des professions du domaine.

modules
de cours
et activités
en haute
école

stages

travail de
maturité
spécialisée
TMsp

Partenaires de la formation

Hautes écoles de santé (HEdS)

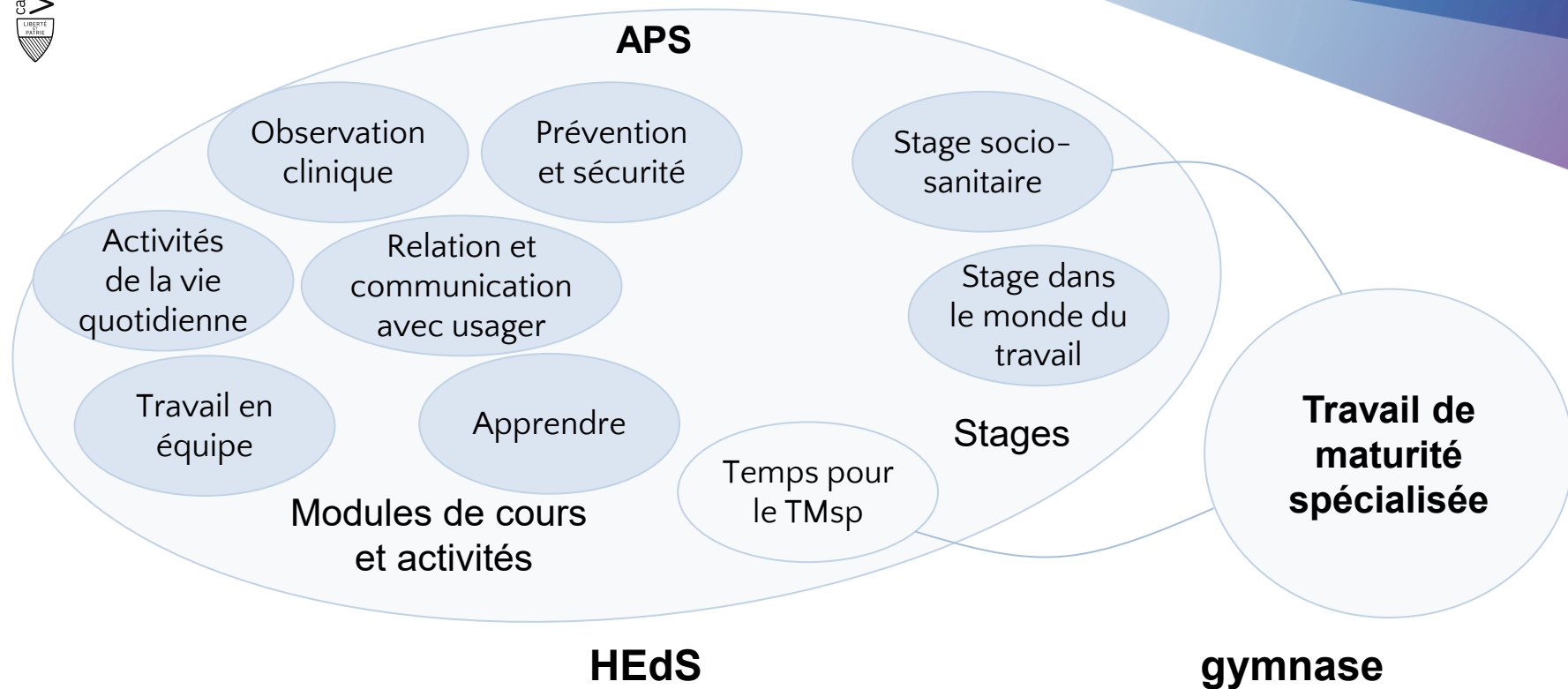
- Haute École de Santé Vaud (HESAV)
- Institut et Haute École de la Santé (HEdS) La Source

Institutions socio-sanitaires

DGEP

- 14 gymnases
- Office de l'enseignement gymnasial

Articulation de la formation



Qui fait quoi ?

HEdS

6 modules de cours APS (14 semaines)
Organisation et coordination du stage en institution socio-sanitaire
Validation du stage dans le monde du travail

Gymnase

Encadrement TMsp
(personne répondante gymnase – examinateur/examinatrice)
Publication du certificat MSSA
Autorisation de répéter l'année

Institution socio-sanitaire

Stage spécifique (8 semaines)
Encadrement personne répondante
Expertise métier TMsp

OEG (DGEP)

Gestion des inscriptions
Répartition des dossiers
Transmission des informations
Pilotage de la formation

Stages

Stage dans le secteur socio-sanitaire:

- durée totale de 8 semaines;
- les places sont attribuées par la HEdS;
- l'encadrement de l'élève est assuré par une personne professionnelle de la santé;
- point d'ancrage du Travail de maturité spécialisée (TMsp);
- validation du stage par la HEdS.

Stage(s) dans le monde du travail au sens large :

- durée totale de 6 semaines , soit environ 240 heures d'activité attestées (attestation de stage ou certificat de travail);
- responsabilité de l'élève ;
- recommandation (brochure) : avant l'entrée en formation, 3 semaines consécutives;
- validation du ou des stage(s) par la HEdS.

Travail de Maturité spécialisée

Type de travail	Travail personnel de 10 à 15 pages
Point d'ancrage	Stage en institution socio-sanitaire
Calendrier	Fixé par le gymnase : échéancier
Modalités	Suivi et évaluation fixés par le gymnase
Structure	2 parties : institution / situation particulière
Encadrement /suivi	Personnes répondantes TMsp (gymnase)
Évaluation	Écrite et orale
Expertise	Personne répondante métier
Informations	Brochure MSSA

Doyennes et doyens MSSA

Gymnase	Nom et Prénom	e-mail
Auguste Piccard	Mme Denise Zaru	denise.zaru@eduvaud.ch
Beaulieu	M. Damien Vocanson	damien.vocanson@vd.ch
Bugnon	Mme Christelle Cardon	christelle.cardon@vd.ch
Burier	M. Nabil Mastour	nabil.mastour@vd.ch
Bussigny	M. Philippe Thueler	philippe.thueler@eduvaud.ch
Chamblandes	M. Laurent Diserens	laurent.diserens@vd.ch
Cité	M. Sylvain Guillaume	sylvain.guillaume@eduvaud.ch
Etoy	M. Martial Baumgartner	martial.baumgartner@vd.ch
GypAd	Mme Sophie Cheseaux	sophie.cheseaux@vd.ch
Morges	Mme Barbara Zobrist	barbara.zobrist@vd.ch
Nyon	Mme Florence Dutruy	florence.dutruy@vd.ch
Provence	Mme Nicole Bill	nicole.bill@vd.ch
Renens	Mme Violaine Khan	violaine.khan@vd.ch
Yverdon	M. Aidan MacDonald	aidan.macdonald@vd.ch

Plan d'études

HEdS

DGEP

Gymnase
élève

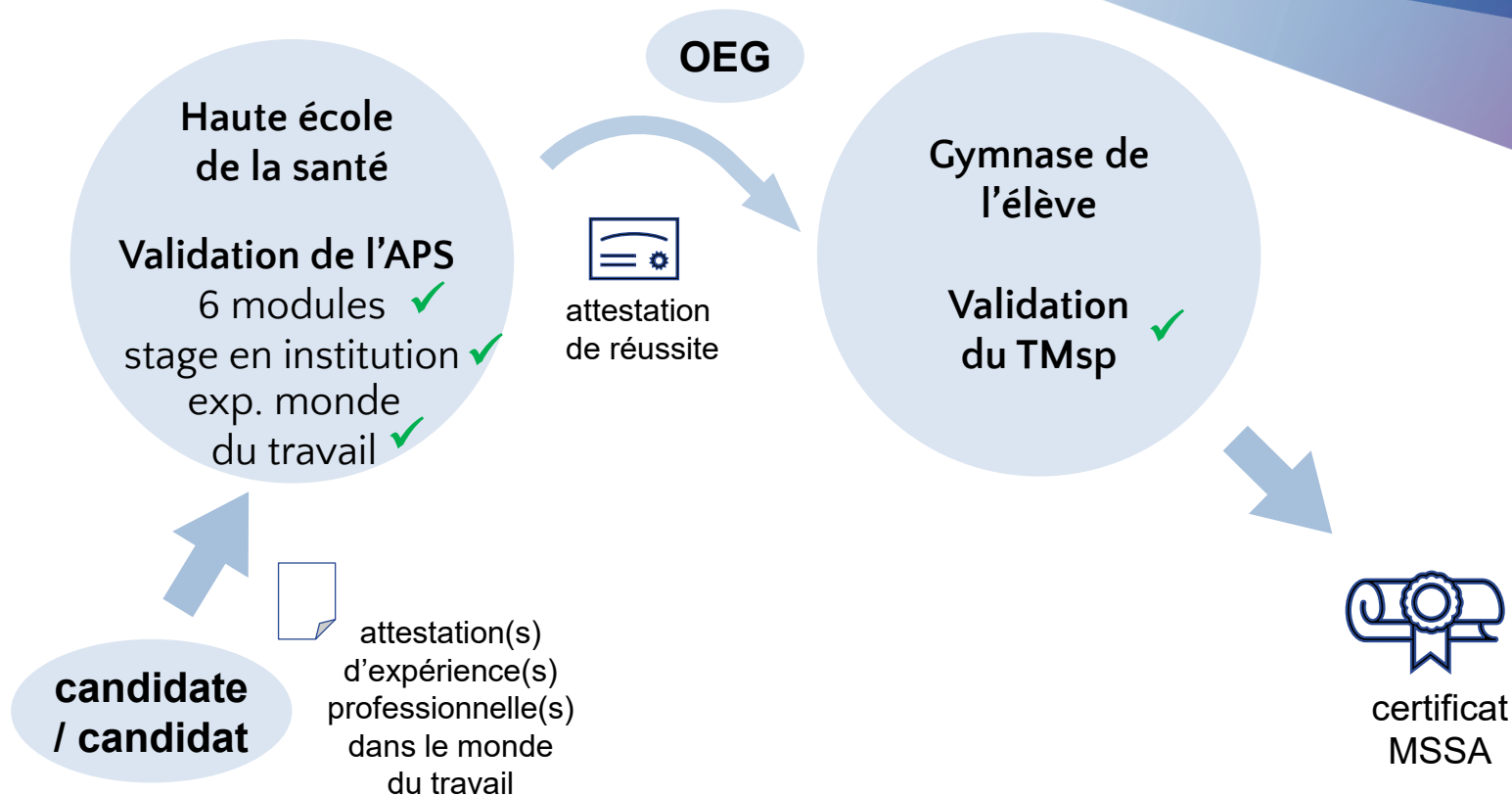


Maturité spécialisée santé



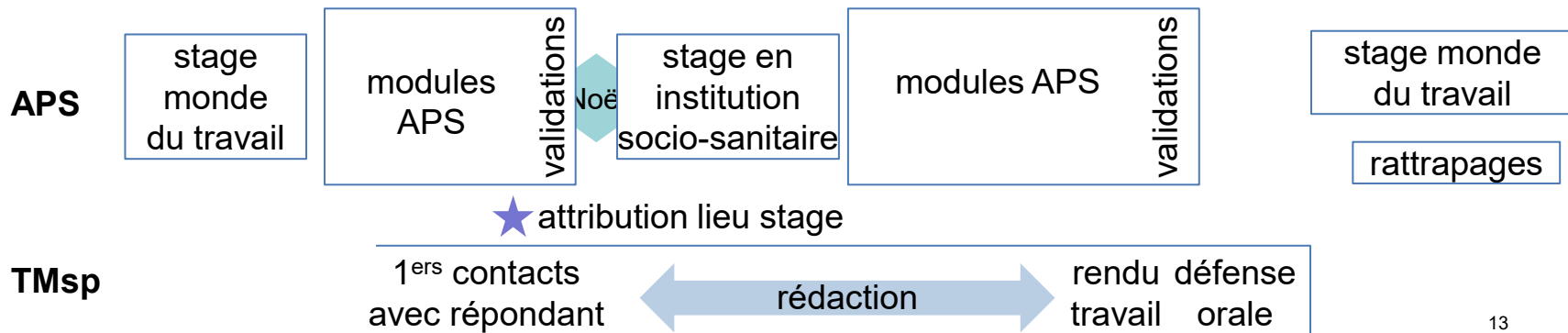
@www.vd.ch

Certification



Formation à la MSSA

- **Acquérir des connaissances et des expériences professionnelles. Confirmer le choix de formation et se préparer à l'entrée en HES. Formation professionnalisante.**
- **Articualtion APS en HEdS. Suivi TMsp et certification par le gymnase.**
- **Ni faux-départ, ni procrastination stratégique. Anticipation, motivation et implication.**



Des questions ?

Marie-Laure Favre - Adjointe

Office de l'enseignement gymnasial (OEG)

**Direction générale de l'enseignement
postobligatoire (DGEP)**

Département de l'enseignement et de la
formation professionnelle (DEF)

Rue St-Martin 26 – 1014 Lausanne

021 316 34 26 – marie-laure.favre@vd.ch

www.vd.ch/dgep